

## Collecte OMR et collectes sélectives

### C10 - Ratio de collecte

**Définition** Quantité moyenne de déchets collectés par habitant desservi par les services de collecte (ordures ménagères résiduelles + collectes sélectives) du territoire considéré ou par le service de collecte concerné

PEDMA



**Unité :** kg/habitant desservi

**Indicateur calculé aux niveaux :**

- National
- Régional
- Départemental
- Collectivité
- Service

**Déclinaison** **Par déchets collectés (type de collecte) :** ordures ménagères résiduelles (OMR) - verre - matériaux secs (emballages/journaux) - déchets verts/biodéchets - encombrants - déchets dangereux / ordures ménagères et assimilées (OMA)

**Par typologie de collectivité :** touristique ou commercial (très touristique ; touristique urbain ; autre touristique) - urbain dense - urbain - mixte (à dominante urbaine ; à dominante rurale) - rural (avec ville centre ; rural dispersé)

**Exemple** Le ratio de la collecte sélective du verre organisée par le SICTOM, en 2009, est de 36,4 kg/habitant desservi

**Mode de calcul** Rapport entre le tonnage collecté et la population desservie (sans double compte) par les collectes.

Le calcul ne considère que les collectes opérationnelles, c'est-à-dire les services de collecte qui ont fonctionné au moins une journée au cours de l'année de référence du calcul.